



École De Salaberry

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
MARDI 12 MAI 2026
18H30, SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE SALABERRY
SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE SALABERRY

Représentants des parents : Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud, Carole Tremblay (absente), Érick Zamudio (substitut) et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

Représentants des enseignants : Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand et Jacynthe Lecavalier.

Représentant du Service de garde : Mme Sophie Crevier

Personnel de soutien : Annie Fortin

Membre de la direction : Mme Marie-Claude Huard

Compte rendu (CR)

1. Mot de bienvenue (1 min)

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour (2 min)

L'ordre du jour est adopté par Mme Chartrand.

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue mars 2026 (2 min)

Le PV de mars dernier est adopté par Mme Crevier.

4. Parole au public (5 min)

Aucun public.

5. Parole à la technicienne du service de garde (15 min)

Journée pédagogique 2026-2027 ; 18 septembre ; Hoopla et Arbraska, 23 octobre ; clip and climb, 18 novembre ; cinéma et quilles, 4 juin ; croisière AML. La sortie au parc équilibre de cette année doit être reprise car elle avait été annulée pour cause de tempête. Date à venir.

Les frais des journées pédagogiques ont augmenté et tournent autour de 45\$ - 50\$ par sortie.

Les sorties du SDG sont adoptées à l'unanimité.

Retour dîner pizza : 1279\$ amassé! Encore un succès pour la seconde date. Attention que les enfants de la chorale soient bien inscrits dans le groupe choral. Le prochain dîner pizza du 4 juin est maintenu.

Semaine des SDG : plusieurs activités cette semaine qui sont un succès. La *disco silencieuse* a été un succès et a été appréciée par la grande majorité des enfants.

~~12 juin 2026~~ soirée cinéma. Le CÉ se questionne si elle aura lieu ou non et discute des droits d'auteurs pour le film. Des discussions se poursuivront par courriel pour la planification et nous en discuterons au prochain CÉ.

6. Parole au représentant du comité de parents (5 min)

Un papa du comité de parent a proposé de mettre en contact les OPP des différentes écoles pour partager les bons coups. M. Sallio partagera les coordonnées avec Mme Nault.

Transport scolaire : le coût pour le transport scolaire sera de 193\$ pour l'ajout d'une seconde adresse.

Le CA du CSP a fait du ménage sur l'organisation de leur structure et l'intitulé de certains postes.

Enjeu de communication avec les parents dont les enfants ont des besoins particuliers. Ce comité (CCSEHDAA) du CSP est toujours en manque de parents et il n'y a pas de représentant de ce comité au comité de parents.

7. Points pour approbation ou résolution* (25 min)

- a) **Liste des effets scolaires** ; un écart maximal de 5\$ à 7\$ doit être présent entre 2 groupes du même niveau. C'est seulement en 5^{ième} année que nous pouvons observer un écart mais qui semble respecter l'écart maximal. Il faut aussi ajouter une reliure orange (musique) en première année. M. Lafranchise Sauvé approuve la liste d'effets scolaires.
- b) **Cahier d'exercices** ; M. Lafranchise Sauvé approuve la liste des cahiers d'exercices.
- c) **Code de vie** ; approuvé par Mme Crevier.
- d) **Camp vert 6^{ième} année *** ; Un montant 789.25\$ (**résolution 1**) a été amassé par les élèves de 6^{ième}. Ce montant sera déposé dans le compte pour activité des finissants. Sur proposition de M. Jonathan Lafranchise-Sauvé, il est résolu à l'unanimité que le montant de 789,25\$ sera déposé dans le compte pour activités des finissants. **10-2025-2026**

Résolution 2 ; une partie de ce montant sera utilisé pour payer le camp de 3 élèves dont les parents n'ont pas les moyens de payer (174\$) et pour un 4^{ième} élève, le camp sera payé en partie (40\$). Donc, 3 élèves à 174\$ + 40\$ à un élève. Un montant total de 562\$ sera donc utilisé du montant de 789,25\$ pour payer le camp. Le montant restant 227,25\$ sera utilisé pour l'activité des finissants. Tous les élèves qui souhaitent y aller pourront donc y aller. Sur proposition de M. Jonathan Lafranchise-Sauvé, il est résolu à l'unanimité d'utiliser un montant de 562\$ provenant du compte *activités pour finissants* pour payer le camp vert en totalité pour 3 élèves (522\$) et en partie (40\$) pour un 4^{ième} élève. Le montant restant (227,25\$) sera utilisé pour l'activité des finissants. **11-2025-2026**

e) Consultation CSSP commentaire ou résolution

Le CÉ est consulté concernant l'avis de consultation du CSSP. Le CÉ recommande d'adopter les nouvelles règles (mise à jour) de fonctionnement du CA du CSP.

f) Conférences parents *

Un montant de 690\$ est prévu pour payer différentes conférences pour les parents des élèves. Mme Huard expose certains thèmes qui ont déjà eu lieu. **Résolution 3;** sur proposition de M. Nicolas Sallio, il est résolu à l'unanimité : d'utiliser le montant disponible cette année de 690\$ pour payer des conférences aux parents de notre secteur et ce, en collaboration avec les autres écoles avoisinantes. 12-2025-2026

8. Parole à la direction (informations) (10 min)

- a) Conseil des élèves : 2 rencontres déjà fait. Président et VP ont été élus. Les améliorations (14) qu'ils souhaitent ont été nommées. 7 items ont été ciblés et les représentant iront sonder les classes. Le 19 mai aura lieu la prochaine rencontre ; aide scolaire à la récréation fait par les élèves, activités récompenses++ plus de parascolaire, activités découvertes +, brigade pour l'environnement, une journée par mois qu'ils peuvent amener un jeu de la maison pour la cour d'école, donner accès à l'espace gazonné autre que pour le soccer comme par exemple aller se reposer. Des éléments (2-3) seront retenus pour l'an prochain.

- b) CE de juin
9 juin 2026 18h30

Budget de 330\$. Le CÉ propose de souper avant la rencontre à 18h et de manger des poké bowl. Mme Huard nous enverra des choix par courriel.

9. Suivi OPP

Argent amassé avec la pizza devait être utilisé pour un spectacle de BMX sur la cour d'école et tous les enfants pourraient participer. Le spectacle est d'une durée d'une heure et on aurait suffisamment d'argent pour couvrir les frais. Mme Crevier